

A la une

vendredi 24 octobre 2008

Raffinerie de Donges : nouvelle fuite mais pollution limitée



Des missions de reconnaissances en Loire se sont succédé, hier, ainsi que des inspections de la Dire (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement). Les résultats devraient être connus aujourd'hui.

Un incident s'est produit sur une canalisation de la raffinerie Total, mercredi soir. Une fuite, légère, estimée à 3 m³ mais qui relance le débat autour de la sécurité du site.

Des barrages flottants autour des appontements 3 et 4 et quelques canots qui sillonnent la Loire. Rien de plus. À la raffinerie Total de Donges, l'incident de la nuit passerait presque inaperçu. Mercredi soir, vers 20 h 30, une fuite de fuel de soute - le carburant des navires - a pourtant été détectée sur le joint d'un collecteur.

« Après vérification de la fuite, initialement estimée à 10 m³, peut maintenant être évalué à un maximum de 3 m³, dont une partie s'est déversée en Loire », indique la direction de la raffinerie. Selon la préfecture, il s'agirait « une défaillance de l'étanchéité du dispositif de rétention ».

Des barrages absorbants

Aussitôt la fuite repérée par un opérateur de la raffinerie, une vingtaine de personnes ont été mobilisées par Total pour déployer d'importants moyens de pompage et de rétention, ainsi que des barrages absorbants. Ils ont été rejoints par des moyens complémentaires au matin (pompiers, services du port autonome). Le dispositif d'alerte a permis de limiter l'impact de pollution, avec une quantité relativement faible d'hydrocarbure échappée en Loire - une partie des 3 m³ selon la préfecture.

Des irisations

Aucune plaque de fioul n'a d'ailleurs été repérée au cours des missions de reconnaissances effectuées hier sur la Loire et ses berges, ainsi que par hélicoptère. Seules quelques irisations « limitées » ont été observées au niveau du pont de Saint-Nazaire et au sud du banc de Biho. Cette fuite n'aura pas de conséquence sur les activités économiques et agricoles dans l'estuaire.

La sécurité des installations portuaires

Autrement dit, on est très loin des 500 tonnes - dont plus de 200 en Loire - qui avaient provoqué la pollution de l'estuaire en mars dernier. Reste que l'accident, dans un secteur sensible, est loin d'être anodin. Et il fait réagir, à commencer par les associations environnementales qui « s'étonnent d'une telle défaillance technique ». De son côté, le député Vert, François de Rugy a écrit au président de l'assemblée nationale pour demander la création d'une commission d'enquête parlementaire autour de la sécurité des installations portuaires.

Nicolas Dahéron - Presse Océan